Modèle de courrier pour recours à envoyer à
la DGRH  : secretaire.dgrhe2@education.gouv.fr

Et par courrier recommandé AR au recteur ou rectrice de l’académie

NOM Prénom

IA-IPR discipline

Académie

Mail :

A

Monsieur le Ministre de l’Education nationale et de la Jeunesse.

S/c Madame/Monsieur la/le rectrice/recteur

Objet : recours administratif dans le cadre de la mobilité des Inspecteurs d’académie, inspecteurs pédagogiques régionaux 2020.

*Courrier transmis en recommandé AR.*

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, j’ai formulé une demande de mobilité dans le cadre du mouvement 2020 des IA-IPR.

Via Mon portail agent, j’ai été informé qu’à l’issue de la première phase du mouvement, je n’avais pas obtenu de nouvelle affectation.

En conséquence, je sollicite, Monsieur le Ministre, un recours administratif à l’examen de ma situation dans le cadre du mouvement 2020 des IA-IPR. Par ailleurs, je vous informe que j’ai mandaté le SNIA-IPR UNSA pour me représenter.

Je vous prie d’agréer, Monsieur Ministre, l’expression de ma très haute considération.

Signature

*Copie à SNIA-IPR UNSA :* snia-ipr@unsa-education.org

**Formulaire de mandat téléchargeable en rubrique mouvement du site**